

Programme de formation PERMIS B:

Véhicules de tourisme de 3 500 kgs maximum de PTAC et de 9 places assises maximum

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- Connaitre les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures, avoir des notions de premiers secours.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Déetecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoires.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer les virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée des ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter et secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.

FORMATION

Durée : Définie après l'évaluation initiale (20 heures minimum obligatoire).

Rythme : discontinu par séquences d'une ou deux heures
Objectifs : être capable de :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Public concerné :

- Candidat désirant conduire un véhicule de catégorie B dans le cadre de l'apprentissage par la filière traditionnelle.

Pré-requis :

- Être âgé de 17 ans minimum.
- Ne pas être atteint d'une affection susceptible d'être incompatible avec la conduite.

Matériel requis :

■

Moyens pédagogiques :

- Moyens audio-visuel (vidéo projection).
- Véhicules de catégorie B.
- Zones de circulations adaptées aux compétences 1-2-3-4
- Livret et fiche de formation

Méthodes pédagogiques :

- Méthodes magistrales et interrogatives pour les enseignements théoriques.
- Méthodes démonstratives, guidage dégressif et accompagnement vers l'autonomie pour la pratique hors en circulation.
- Auto-évaluation au fil des compétences.

Formateurs :

- Titulaires BEPECASER ou TP ECSR

Validation :

- Attestation de formation.
- Délivrance du permis de conduire de la catégorie B (après réussite aux examens).

Suivi et évaluation de l'action :

- Fiche d'évaluation de la satisfaction du stagiaire

➤ Pratiquer l'écoconduite.

Auto école FEU VERT
30 Place du champ commun, 65100 Lourdes
29 ave des pyrénées , 65400 argelès gazost

Tel. 05 62 42 36 01 /06 09 14 33 42
Mail : autoecole.feuvert@orange.fr
Siret : 520 400 979 000 32 • Code APE 8553Z

Programme de formation PERMIS B (en AAC):

Véhicules de tourisme de 3 500 kgs maximum de PTAC et de 9 places assises maximum

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- Connaitre les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures, avoir des notions de premiers secours.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Déetecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoires.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer les virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée des ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter et secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.

FORMATION

Durée : 1 an minimum avec 3000 km minimum.
Evaluation initiale pour déterminer le nombre d'heures moyen (20 heures minimum obligatoire).

Rendez-vous pédagogique préalable de 2 heures avec l'accompagnateur.

1er Rdv pédagogique (3 heures) (1000 km environ).

2ème Rdv pédagogique (3 heures) (3000 km environ).

Rythme : discontinu par séquences d'une ou deux heures

Objectifs : être capable de :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Public concerné :

- Candidat désirant conduire un véhicule de catégorie B dans le cadre de l'apprentissage par la filière conduite accompagnée.

Pré-requis :

- Être âgé de 15 ans minimum.
- Ne pas être atteint d'une affection susceptible d'être incompatible avec la conduite.

Matériel requis :

-

Moyens pédagogiques :

- Moyens audio-visuel (vidéo projection).
- Véhicules de catégorie B.
- Zones de circulations adaptées aux compétences 1-2-3-4
- Livret et fiche de formation
- Guide accompagnateur (remis au Rdv préalable)

Méthodes pédagogiques :

- Méthodes magistrales et interrogatives pour les enseignements théoriques.
- Méthodes démonstratives, guidage dégressif et accompagnement vers l'autonomie pour la pratique hors en circulation.
- Auto-évaluation au fil des compétences.

Formateurs :

- Titulaires BEPECASER ou TP ECSR

Validation :

- Attestation de formation.
- Délivrance du permis de conduire de la catégorie B (après réussite aux examens).
- Possibilité de passer l'examen pratique à partir de 17 ans 1/2 (sous conditions).

Suivi et évaluation de l'action :

- Fiche d'évaluation de la satisfaction du stagiaire

➤ Pratiquer l'écoconduite.

Auto école FEU VERT

30 Place du champ commun, 65100 Lourdes
29 ave des pyrénées , 65400 argelès gazost

Tel. 05 62 42 36 01 /06 09 14 33 42

Mail : autoecole.feuvert@orange.fr

Siret : 520 400 979 000 32• Code APE 8553Z

Programme de formation PERMIS B (code 78):

Véhicules de tourisme de 3 500 kgs maximum de PTAC et de 9 places assises maximum

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- Connaitre les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures, avoir des notions de premiers secours.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses (avec changement de vitesses automatique).
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Déetecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoires.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer les virages et conduire en déclivité.
- Connaitre les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Connaitre les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée des ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaitre les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaitre les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter et secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les

FORMATION

Durée : Définie après l'évaluation initiale (13 heures minimum obligatoire).

Rythme : discontinu par séquences d'une ou deux heures
Objectifs : être capable de :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Public concerné :

- Candidat désirant conduire un véhicule de catégorie B avec changement de vitesses automatique dans le cadre de l'apprentissage par la filière traditionnelle

Pré-requis :

- Être âgé de 17 ans minimum.
- Ne pas être atteint d'une affection susceptible d'être incompatible avec la conduite.

Matériel requis :

■

Moyens pédagogiques :

- Moyens audio-visuel (vidéo projection).
- Véhicules de catégorie B avec changement de vitesses automatique.
- Zones de circulations adaptées aux compétences 1-2-3-4
- Livret et fiche de formation

Méthodes pédagogiques :

- Méthodes magistrales et interrogatives pour les enseignements théoriques.
- Méthodes démonstratives, guidage dégressif et accompagnement vers l'autonomie pour la pratique hors en circulation.
- Auto-évaluation au fil des compétences.

Formateurs :

- Titulaires BEPECASER ou TP ECSR

Validation :

- Attestation de formation.
- Délivrance du permis de conduire de la catégorie B code 78(après réussite aux examens).

Suivi et évaluation de l'action :

- Fiche d'évaluation de la satisfaction du stagiaire

- situations d'urgence.
➤ Pratiquer l'écoconduite.

Auto école FEU VERT

30 Place du champ commun , 65100 Lourdes
29 ave des pyrénées , 65400 argelès gazost

Tel. 05 62 42 36 01 /06 09 14 33 42
Mail : autoecole.feuvert@orange.fr
Siret : 520 400 979 000 32• Code APE 8553Z

Programme de formation AM

Séquence 1 échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (30 mn)

Séquence 2: formation pratique hors circulation
(durée : 1 heures mini)

Elle doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- les équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur — leurs rôles ;
- la connaissance des principaux organes du véhicule (cyclomoteur ou quadricycle). Savoir effectuer les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité ; la maîtrise technique du véhicule hors circulation.

Les équipements — Leurs rôles

Le port obligatoire du casque : rôle, utilisation, réglage et l'entretien .

Les vêtements adaptés

La découverte des principaux organes du véhicule
Le tableau de bord, L'éclairage, Les freins, Les pneumatiques, La chaîne, L'huile moteur, Batterie, , La présignalisation en cas de panne.

La maîtrise du véhicule hors circulation

La position de conduite — Le réglage du/des rétroviseur(s).

le maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite sans et avec passager).

Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et demi-tours

Réaliser des manœuvres de freinage et d'évitement.

Séquence 3: apports théoriques en lien avec le code de la route (30mn)

Afin d'être pleinement bénéfique aux élèves, cette séquence doit être organisée entre les séquences 2 et 4 précitées.

Sont abordés les thèmes suivants :

- sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules :
- la vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage) ;
- échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse ;
- échanges sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation.

Séquence 4 : formation en circulation
3 heures de conduite par élève mini

Le formateur devra insister sur l'importance : de l'utilité et du respect de la règle; de la prise d'information, de la communication et du partage de la route avec les autres usagers ; des facteurs et de la prise de conscience des risques.
Acquisition des connaissances et compétences suivantes

FORMATION

Durée : 8 heures

Rythme : discontinu par séquences d'une ou deux ou 4 heures maxi

Objectifs :

- ❖ formation pratique hors circulation ;
- ❖ formation pratique en circulation ;
- ❖ sensibilisation aux risques.

Public concerné :

- ❖ Candidat désirant conduire un cyclomoteur

Pré-requis :

- ❖ Être âgé au minimum de 14 ans.
- ❖ Être titulaire de l'ASSR1 ou 2 ou ASR

Matériel requis :

- ❖ casque homologué, gants aux normes CE, blouson et pantalon ou combinaison, bottes ou chaussures montantes.

Moyens pédagogiques :

- ❖ Moyens audio-visuel (vidéo projection).
- ❖ Véhicules de catégorie AM (50 cm3)
- ❖ Livret de conduite
- ❖ Piste de manœuvres conformes aux exigences permis.
- ❖ Petits matériels nécessaires aux évolutions sur plateau (cônes, piquets, chronomètre, tachymètre)
- ❖ Zones de circulations adaptées

Méthodes pédagogiques :

- ❖ Méthodes magistrales et interrogatives pour les enseignements théoriques.
- ❖ Méthodes démonstratives, guidage dégressif et accompagnement vers l'autonomie pour la pratique hors en circulation.
- ❖ Auto-évaluation au fil des compétences.

Formateurs :

- ❖ Titulaires BEPECASER ou TP ECSR (mention 2 roues)

Validation :

- ❖ Attestation de formation AM.
- ❖ Demande édition permis de conduire de la catégorie AM .

Suivi et évaluation de l'action :

- ❖ Fiche d'évaluation de la satisfaction du stagiaire

: s'insérer en sécurité dans la circulation ; prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu. freinage et maintien de la stabilité ; Ralentir et immobiliser le cyclomoteur
arrêt et départ en circulation (feux, stop...) ; ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter. Rechercher les indices utiles: signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers. Adapter l'allure en fonction de ses capacités, Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales

Négocier un virage. Choisir la position sur la chaussée : franchir les différents types d'intersections : détecter et identifier le type d'intersection ; évaluer la visibilité, sa vitesse, respecter les règles relatives aux ordres de passage ; s'arrêter, le cas échéant, et repartir ; dégager une intersection.

Changer de direction : avertir de son intention ; se placer. Tenir compte des particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds, adapter sa vitesse ; respecter les règles de priorité ; dégager l'intersection.

Séquences 2 + 4 = 6 heures mini

Séquence 5 : sensibilisation aux risques (durée : 1 heure)

Cette séquence clôture la formation et se déroule en présence, pour les élèves mineurs, de 1 ou des parents au moins ou un représentant légal, défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement

la vitesse et ses conséquences

Les risques dus au débridage

Force centrifuge, adhérence freinage

Auto école FEU VERT

30 Place du champ commun, 65100 Lourdes
29 ave des pyrénées , 65400 argelès gazost

Tel. 05 62 42 36 01 /06 09 14 33 42

Mail : autoecole.feuvert@orange.fr

Siret : 520 400 979 000 32 • Code APE 8553Z

Programme de formation PERMIS A2-A1:

Moto dont la puissance n'excède pas 35 kilowatts (47,5 ch)

la puissance de la moto ne peut pas résulter du bridage d'un véhicule développant plus de 70 kw.

Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.

- Connaitre et adopter les comportements en matière d'équipement du motard.
- Connaitre la conception de la moto, ses principales commandes et le tableau de bord.
- Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).
- Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité.
- Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.
- Monter et rétrograder les rapports de vitesse.
- Maîtriser la réalisation d'un freinage.
- Connaitre les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.
- Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager).
- Maîtriser l'utilisation de l'embrayage.
- Maîtriser les techniques d'inclinaison.
- Réaliser un freinage d'urgence.

Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Déetecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoires.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer les virages de la façon la plus sécurisante.
- Communiquer avec les autres usagers.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée des ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter et secourir.
- Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation).
- Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la

FORMATION

Durée : Définie après l'évaluation initiale (20 heures minimum obligatoire) (12 h plateau + 8 h circulation)

Rythme : discontinu par séquences de deux heures

Objectifs : être capable de :

- Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.
- Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Public concerné :

- Candidat désirant conduire un véhicule de catégorie A2.

Pré-requis :

- Être âgé de 18 ans minimum.
- Ne pas être atteint d'une affection susceptible d'être incompatible avec la conduite.

Matériel requis :

- casque homologué, gants aux normes, blouson et pantalon ou combinaison, bottes ou chaussures montantes.

Moyens pédagogiques :

- Moyens audio-visuel (vidéo projection).
- Véhicules de catégorie A2
- Piste de manœuvres conformes aux exigences permis.
- Petits matériels nécessaires aux évolutions sur plateau (cônes, piquets, chronomètre, tachymètre)
- Zones de circulations adaptées aux compétences 2-3-4
- Livret et fiche de formation

Méthodes pédagogiques :

- Méthodes magistrales et interrogatives pour les enseignements théoriques.
- Méthodes démonstratives, guidage dégressif et accompagnement vers l'autonomie pour la pratique hors en circulation.
- Auto-évaluation au fil des compétences.

Formateurs :

- Titulaires BEPECASER ou TP ECSR (mention 2 roues)

Validation :

- Attestation de formation.
- Délivrance du permis de conduire de la catégorie A2 (après réussite aux examens).

Suivi et évaluation de l'action :

- Fiche d'évaluation de la satisfaction du stagiaire

motocyclette.

➤ Pratiquer l'écoconduite.

Auto école FEU VERT

30 Place du champ commun , 65100 Lourdes
29 ave des pyrénées , 65400 argelès gazost

Tel. 05 62 42 36 01 /06 09 14 33 42

Mail : autoecole.feuvert@orange.fr

Siret : 520 400 979 000 32 • Code APE 8553Z

AVEC MON PERMIS B
OU MON PERMIS A2



Programme de formation PERMIS B:

Suppression du code 78

La formation est réalisée sous la présence effective et constante de l'enseignant titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

La formation débute dans un trafic nul ou faible et se poursuit sur les voies ouvertes à la circulation, dans des situations et conditions de circulation variées.

Structure et contenu de la formation

- Cette formation est pratique, mais des apports théoriques indispensables sont délivrés par l'enseignant, à bord du véhicule.
- Cette formation est pratique, mais des apports théoriques indispensables sont délivrés par l'enseignant, à bord du véhicule.

Elle comprend deux séquences :

Séquence 1 : durée de 2 heures.

Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre ;
- Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Séquence 2 : durée de 5 heures.

Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes. Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'écoconduite ;
- Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation

FORMATION

Durée : 7 heures

Rythme : discontinu par séquences d'une ou deux heures

Objectif :

- A l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.

Public concerné :

- Titulaire du permis de conduire de la catégorie B code 78 (pour raisons non médicales) désirant pouvoir utiliser un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel .

Pré-requis :

- Permis de conduire de la catégorie B code 78 (pour raisons non médicales) depuis 6 mois minimum.

Matériel requis :



Moyens pédagogiques :

- Moyens audio-visuel (vidéo projection).
- Véhicules de catégorie B muni d'un changement de vitesses manuel.
- Zones de circulations adaptées aux compétences 1-2-3-4
- fiche de formation

Méthodes pédagogiques :

- Méthodes magistrales et interrogatives pour les enseignements théoriques.
- Méthodes démonstratives, guidage dégressif et accompagnement vers l'autonomie pour la pratique hors en circulation.
- Auto-évaluation au fil des compétences.

Formateurs :

- Titulaires BEPECASER ou TP ECSR

Validation :

- Attestation de formation.
- Délivrance du permis de conduire de la catégorie B .

Suivi et évaluation de l'action :

- Fiche d'évaluation de la satisfaction du stagiaire

Auto école FEU VERT

30 Place du champ commun, 65100 Lourdes
29 ave des pyrénées , 65400 argelès gazost

Tel. 05 62 42 36 01 /06 09 14 33 42

Mail : autoecole.feuvert@orange.fr

Siret : 520 400 979 000 32 • Code APE 8553Z

Programme de formation B96:

Véhicule tracteur ne dépassant pas 3 500 kg de PTAC tractant une remorque de plus de 750 kg avec une somme des PTAC ne dépassant pas 4 250 kg

contenus

Séquence 1 : Hors circulation (durée 4 heures collectives)

I. Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

- Les poids et masses: le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utile (CU).
- Les plaques du véhicule (tare, identification, immatriculation).
- Le freinage des remorques.
- Les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires.
- Les équipements obligatoires de la remorque : éclairage, signalisation, équipements obligatoires supplémentaires pour la remorque dont la largeur est supérieure à 1,60 m ou à 2,10 m.

II. Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble :

- Signalisation spécifique
- L'utilisation des voies (pour les ensembles longs et lourds).
- Le chargement : répartition - arrimage

III. Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ :

- Vérification de l'état du véhicule tracteur.
- Vérification de l'état de la remorque.
- Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques.
- Réalisation d'exercices d'attelage-dételage.
- Réalisation d'exercices de maniabilité : réalisation de marche arrière sinuuse entre les portes avec arrêt de précision.

Séquence 2 : Circulation (durée 3 heures collectives)

Être capable :

- De maîtriser l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale.
- De tenir compte des angles morts.
- D'effectuer les changements de direction.
- De prendre en compte les autres usagers (notamment les usagers vulnérables).
- De prendre l'information et de communiquer avec les autres usagers.
- D'anticiper, les distances de freinage et d'arrêt.
- De gérer les trajectoires (virages, voies étroites).
- De maîtriser l'ensemble et de partager la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

A l'issue de cette phase de conduite, 10 minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève. Ce bilan comprend :

- Le ressenti de la prestation par l'élève.

modalités

Durée : 1 jour soit 7 heures

Rythme : temps plein

Objectifs : être capable de :

- Effectuer les vérifications courantes de sécurité de l'ensemble, effectuer les exercices de maniabilité, dételer et atteler.
- Appréhender la route en fonction du gabarit de l'ensemble dans les conditions normales de circulation.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Public concerné :

- Candidat désirant conduire un véhicule de catégorie B attelé d'une remorque dont le PTAC dépasse 750 kg et pour lesquels la somme des PTAC ne dépasse pas 4 250 kg.

Pré-requis :

- Être titulaire du permis B en cours de validité.

Matériel requis :

- Gants et gilet de sécurité

Moyens pédagogiques :

- Moyens audio-visuel (vidéo projection).
- Véhicules de catégorie BE.
- Piste de manœuvre.
- Matériels nécessaires aux évolutions sur plateau (cônes, piquets).
- Zones de circulations adaptées aux compétences 3, 4 et 5
- Livret de formation

Méthodes pédagogiques :

- Méthodes magistrales et interrogatives pour les enseignements théoriques.
- Exercices en sous-groupe pour les enseignements théoriques et pratiques hors circulation.
- Méthodes démonstratives, guidage dégressif et accompagnement vers l'autonomie pour la pratique hors en circulation.
- Auto-évaluation au fil des compétences.

Formateurs :

- Titulaires BEPECASER ou TP ECSR

Validation :

- Attestation de formation B96
- Demande édition du nouveau titre.

Suivi et évaluation de l'action :

- Fiche d'évaluation de la satisfaction du stagiaire

- Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation.
- Un bilan de la prestation réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de type d'ensemble.

Auto école FEU VERT
30 Place du champ commun , 65100 Lourdes
29 ave des pyrénées , 65400 argelès gazost

Tel. 05 62 42 36 01 /06 09 14 33 42
Mail : autoecole.feuvert@orange.fr
Siret : 520 400 979 000 32 • Code APE 8553Z

Programme de formation A2 vers A:

Séquence 1. — Théorie (durée : 2 heures)

Présentation :

L'(es) élève(s) est (sont) amené(s) à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto, sous forme d'un tour de table en cas de formation collective, à partir des éléments suivants : type de permis détenu(s) et année(s) d'obtention, nombre de kilomètres parcourus par an, type de motocyclette(s) utilisée(s), perception des dangers de la route, attentes à l'égard du stage...

Accidentalité, vitesse, détectabilité :

Présentation, par l'enseignant, des statistiques globales de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes.

Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes et aux quatre principaux cas d'accidents impliquant les motocyclettes.

Explication et échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse : vitesse et perception visuelle ; vitesse et trajectoire : regard, freinage, maintien de l'allure et accélération ; vitesse et conséquences sur l'équilibre, la force centrifuge, le freinage, l'adhérence.

Explications et échanges sur l'expérimentation relative à la circulation inter-files des motocyclistes et sur les règles encadrant cette pratique.

Explication et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection pour la sécurité et sur les conséquences, pour l'intégrité physique du motard, de l'absence d'équipement ou d'un équipement inadapté en cas d'accident et/ou de chute.

Conduite et produits psycho actifs .

Séquence 2. — Maniabilité hors circulation (durée : 2 heures)

(Durant cette séquence, chaque élève doit disposer d'une motocyclette). L'objectif de cette séquence n'est pas de reproduire les exercices exigés lors de la formation en vue de l'obtention du permis de conduire A2.

Il s'agit de s'adapter à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...) et surtout de démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses. La réalisation des exercices est laissée au choix du formateur, à partir des thématiques listées ci-dessous ; ces exercices peuvent être réalisés avec un passager.

Explications et travail sur les situations de changements de direction à droite et à gauche : mouvements et positionnements du regard, de la tête et du corps ; comprendre l'utilité du slalom au regard de la réalité des situations rencontrées en circulation et réalisation d'exercices

Explications et travail sur le freinage :

- utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon dissociée ; de façon concomitante ; explications sur le transfert des masses;
- utilisation du frein avant et du frein arrière, comment s'arrêter et repartir en courbe.

Explications et travail sur les techniques d'inclinaison : réalisation d'exercices sur l'inclinaison de la machine : travail du guidon, des pieds et des genoux.

Séquence 3. Circulation et clôture de la formation (durée : 3 heures)

(Pour cette séquence une seule motocyclette est utilisée).

Circulation : L'objectif de cette séquence est de réaliser un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action. — la séquence de circulation s'effectue avec un maximum de quatre élèves ; dans le véhicule suiveur prennent place l'enseignant, installé au poste de conduite, en liaison radio avec l'élève conducteur de la motocyclette ainsi que, le cas échéant, au maximum trois autres élèves en situation d'écoute pédagogique ; chaque élève effectue 30 minutes au minimum de conduite, à l'issue desquelles 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation. L'élève peut pratiquer la circulation inter-files dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent. Ce bilan comprend :

- le ressenti de l'élève sur sa prestation ;
- un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, selon toute méthode à sa convenance, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35 kW ;

Clôture de la formation (20 minutes), échanges et bilan de la journée de formation (sous forme d'un tour de table en cas de formation collective).

FORMATION

Durée : 7 heures

Rythme : discontinu selon disponibilités

Objectifs : être capable de :

- ❖ amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW
- ❖ comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW
- ❖ de travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite

Public concerné :

- ❖ Candidat titulaire de la catégorie A2 désirant conduire un véhicule de catégorie A.

Pré-requis :

- ❖ Être titulaire du permis A2 depuis au minimum 2 ans.

Matériel requis :

- ❖ casque homologué, gants aux normes, blouson et pantalon ou combinaison, bottes ou chaussures montantes.

Moyens pédagogiques :

- ❖ Moyens audio-visuel (vidéo projection).
- ❖ Véhicules de catégorie A
- ❖ Piste de manœuvres conformes aux exigences permis.
- ❖ Petits matériels nécessaires aux évolutions sur plateau (cônes, piquets, chronomètre, tachymètre)
- ❖ Zones de circulations adaptées

Méthodes pédagogiques :

- ❖ Méthodes magistrales et interrogatives pour les enseignements théoriques.
- ❖ Méthodes démonstratives, guidage dégressif et accompagnement vers l'autonomie pour la pratique hors en circulation.
- ❖ Auto-évaluation au fil des compétences.

Formateurs :

- ❖ Titulaires BEPECASER ou TP ECSR (mention 2 roues)

Validation :

- ❖ Attestation de formation.
- ❖ Délivrance du permis de conduire de la catégorie A2 .

Suivi et évaluation de l'action :

- ❖ Fiche d'évaluation de la satisfaction du stagiaire

Auto école FEU VERT
30 Place du champ commun , 65100 Lourdes
29 ave des pyrénées , 65400 argelès gazost

Tel. 05 62 42 36 01 /06 09 14 33 42
Mail : autoecole.feuvert@orange.fr
Siret : 520 400 979 000 32 • Code APE 8553Z

**Programme de formation 125:
Avec permis B depuis 2 ans minimum**

Pour chacun des thèmes suivants, le formateur devra insister sur l'importance :

- du respect de la règle ;
- de la prise d'information et de la communication ;
- de la prise de conscience des risques ;
- de l'influence des pressions extérieures sur le comportement (environnement social...) ;
- du partage de la route avec les autres usagers (notamment avec les usagers vulnérables) ;
- du respect des autres usagers et d'une attitude courtoise au guidon ;
- d'une conduite économique et respectueuse de l'environnement.

Module théorique (deux heures)

- analyser les accidents les plus caractéristiques impliquant ces types de véhicules ;
- appréhender les situations délicates d'utilisation de ces véhicules
- conduire sous la pluie ; circuler de nuit ; anticiper et détecter les dangers ;
- de connaître l'expérimentation et les règles encadrant la circulation inter-files des motocyclistes ;
- de savoir se rendre détectable ;
- d'être sensibilisé à l'importance de s'équiper de vêtements protecteurs (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale, chaussures montantes) ;
- d'être conscient du rôle de l'infrastructure routière sur les accidents des deux-roues et trois-roues ;
- connaître les risques concernant l'adhérence : gasoil, peintures et plaques métalliques au sol, ralentisseurs, gravillons... ;
- connaître les conséquences physiques et physiologiques des chocs sur les équipements de la route, même à basse vitesse.

Module hors circulation (deux heures)

- découvrir le véhicule et effectuer les vérifications indispensables (huile, pression et usure des pneumatiques, poignée de gaz, système de freinage) ;
- démarrer et s'arrêter : monter et rétrograder les vitesses (le cas échéant) ;
- position de conduite ; équilibre et répartition du poids du corps ;
- savoir freiner à allure faible (répartition du freinage entre l'avant et l'arrière) ;
- appréhender les manœuvres de freinage et d'évitement ;
- tourner, en inclinant le véhicule (le cas échéant) — importance du regard ;
- tenir l'équilibre à allure lente et normale en fonction des caractéristiques du véhicule ;

FORMATION

Durée : 7 heures

Rythme : discontinu selon disponibilités

Objectif : être capable de :

- ❖ permettre au futur conducteur de motocyclette légère et de véhicule de la catégorie L5e

Public concerné :

- ❖ Candidat titulaire de la catégorie B depuis 2 ans minimum et désirant conduire un véhicule de catégorie L5e.

Pré-requis :

- ❖ Être titulaire du permis B depuis au minimum 2 ans.

Matériel requis :

- ❖ casque homologué, gants aux normes, blouson et pantalon ou combinaison, bottes ou chaussures montantes.

Moyens pédagogiques :

- ❖ Moyens audio-visuel (vidéo projection).
- ❖ Véhicules de catégorie L5e.
- ❖ Piste de manœuvres
- ❖ Petits matériels nécessaires aux évolutions sur plateau (cônes, piquets, chronomètre, tachymètre)
- ❖ Zones de circulations adaptées

Méthodes pédagogiques :

- ❖ Méthodes magistrales et interrogatives pour les enseignements théoriques.
- ❖ Méthodes démonstratives, guidage dégressif et accompagnement vers l'autonomie pour la pratique hors en circulation.
- ❖ Auto-évaluation au fil des compétences.

Formateurs :

- ❖ Titulaires BEPECASER ou TP ECSR (mention 2 roues)

Validation :

- ❖ Attestation de formation.
- ❖ Délivrance d'une carte attestant de la formation (à présenter avec le permis B en cas de contrôle).

Suivi et évaluation de l'action :

- ❖ Fiche d'évaluation de la satisfaction du stagiaire

- avec et sans passager ; en ligne droite et en virage.

Module en circulation (trois heures)

Cette partie en circulation se fera en et hors agglomération.

- rechercher les indices utiles ; choisir la voie de circulation ;
- adapter sa vitesse aux situations — respecter les distances de sécurité latérales et longitudinales ;
- savoir pratiquer la circulation inter-files dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent ;
- se placer sur la chaussée en fonction des autres véhicules, connaître et prendre en compte les spécificités des véhicules lourds (angles morts) ;
- franchir les différents types d'intersections et y changer de direction ;
- dépasser en sécurité (phénomène d'aspiration — accélération d'une motocyclette et d'un véhicule de la catégorie L5e) ;
- négocier un virage.

Auto école FEU VERT

30 Place du champ commun , 65100 Lourdes
29 ave des pyrénées , 65400 argelès gazost

Tel. 05 62 42 36 01 /06 09 14 33 42

Mail : autoecole.feuvert@orange.fr

Siret : 520 400 979 000 132 • Code APE 8553Z